



## Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

NE

1. Débitrice: **SWISS WATER TECH Research & Development (SWATE) SA**, Rue du Puits-Godet 6a, 2000 Neuchâtel

33 al. 2 de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP).

Office des poursuites

2301 La Chaux-de-Fonds

2. Commandement de payer N°: 2015056005 du 14.07.2015

02381563

3. Genre de procédure: Procédure ordinaire

4. Créancier: Banque Cantonale Neuchâteloise, Place Pury 4, 2001 Neuchâtel

5. Représentant: Me Heinis Pierre, Rue de l'Hôpital 11 - Case postale, 2001 Neuchâtel

6. Créance:

CHF 320'000.00 avec un intérêt de 5,00 % dès le 10.07.2015

CHF 406.60

CHF 203.30

CHF 60.00

**Frais supplémentaires:** 2) Frais de poursuites solidaires / 3) Etablissement du commandement de payer / 4) Frais de 2ème notification par les autorités communales majoré des frais de publication

**Cause de l'obligation:** Dommages et intérêts, atteinte à l'image et à la personnalité - frais d'avocat en raison de procédures injustifiées introduites devant le Tribunal pour le district du sud de Floride, solidairement responsable avec HOFMEIER Ralph Max, Rue de l'Observatoire 40a, 2000 Neuchâtel poursuite n° 2015056006 et VELAZQUEZ DIAZ Irma, Rue de l'Observatoire 40a, 2000 Neuchâtel poursuite n° 2015056007

7. **Remarques:** Sur la base de la réquisition de poursuite datée du 10.07.2015 et réceptionnée à l'office des poursuites de La Chaux-de-Fonds en date du 14.07.2015 et suite à des tentatives de notifications infructueuses (poste et autorités communales), la société débitrice n'ayant plus de locaux et les administrateurs étant partis sans laisser d'adresses, le représentant créancier est contraint de procéder à la présente notification.

Le présent acte, à disposition des administrateurs de la société, est réputé notifié le vendredi 25 septembre 2015 par le biais de la présente notification.

Les délais d'opposition (10 jours) et de paiement (20 jours) qui courent dès la notification sont prolongés de 10 jours (art.

